

LISTE F À L'ANNEXE III¹

MENTIONNÉE À L'ARTICLE 4, PARAGRAPHE 4

PRIX DE RÉFÉRENCE

¹ La liste F de l'annexe III à l'Accord, amendée par la décision du Comité mixte No. 4 de 2000 (24 octobre 2000) qui est entrée en vigueur le 24 octobre 2000, et la décision du Comité mixte No. 3 de 2004 (26 octobre 2004), qui est entrée en vigueur le 26 octobre 2002, a été supprimée par la décision No. 4 de 2004 (26 octobre 2004) qui est entrée en vigueur le 1^{er} août 2002.